

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ONÉSIME TREMBLAY

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 4 JANVIER 1896

## BONNE ET HEUREUSE

soit l'année 1896 pour tous nos fidèles abonnés ! Tel est le vœu sincère de L'OISEAU-MOUCHE.

## LA QUATRIÈME ANNÉE

Avec ce numéro, notre petit journal commence sa quatrième année d'existence. Quand nous l'avons fondé, le 1er janvier 1893, nous étions loin de nous attendre à le voir, en aussi peu de temps, s'attacher, par des racines aussi solides, au "sol du journalisme." Que de journaux et de revues ont commencé et fini leur existence depuis trois ans !

Une clientèle nombreuse et choisie, dans toute la Province et au dehors, a bien voulu encourager les premiers pas de L'OISEAU-MOUCHE, seconder ses efforts et lui fournir les moyens de se maintenir. Merci à tous ces bienveillants amis !

On nous témoigne, de tous les côtés, que l'on est content de L'OISEAU-MOUCHE. Puisqu'on l'aime et qu'il est, nous n'avons qu'un seul parti à prendre : le continuer tel qu'il est, et c'est ce que nous nous proposons de faire.

Nous ne voulons certes rien dire qui ressemble à notre propre éloge. Nous savons mieux que personne combien nous restons toujours en deçà de la perfection que nous voudrions donner à notre œuvre. Qu'on nous permette seulement de faire remarquer un caractère tout spécial de L'OISEAU-MOUCHE, et que l'on rencontre bien rarement dans les autres journaux. C'est que nous ne publions absolument que de l'inédit. Rien de ce qui paraît sur notre petit journal n'a encore été publié ailleurs ; mais la totalité de ses articles ont

été écrits pour lui. Voilà donc, depuis trois ans, près de trois cents pages in-40 de littérature—sur-tout sagnéenne—que l'on doit à L'OISEAU-MOUCHE. Cela donne peut-être quelque mérite à notre entreprise.

En tout cas, si la publication de ce journal nous coûte beaucoup de travail, en plus des devoirs d'état que chacun de nous doit remplir, nous nous estimons bien récompensés de nos fatigues par les encouragements et les bienveillantes appréciations qu'on nous a prodigués jusqu'ici.

ORNIS.

## NOS ETRENNES, S. V. P.

Or sus, mesdames et messieurs ! . . . . Que refuse-t-on aux petits, le jour de l'an ? N'y aurait-il que L'OISEAU-MOUCHE à ne pas s'apercevoir du "jour de l'an ?" Il ne demande pourtant pas de cadeaux véritables ; il ne réclame que ce qui lui est dû.

Il y a des centaines et des centaines d'abonnés qui lui doivent un an, deux ans, trois ans d'abonnement. Est-ce raisonnable ? N'est-ce pas absurde qu'il lui soit dû tant d'argent, et qu'il soit obligé pourtant de crier famine ?

Nous ne recevons de subventions ni des gouvernements, ni des Juifs, ni des francs-maçons, ni de personne. Les abonnements sont notre seule ressource. Et si cette ressource nous manque, qu'allons-nous faire ? . . . . Allons ! Nos étrennes, s. v. p.

## LA BERCEUSE DES ANGÉS (1)

Le public choisi de la *Revue canadienne* a pu apprécier dans le numéro du présent mois de janvier deux pièces de vers, écrites à l'occasion de la fête de Noël, dont l'une est signée de M. W. Chapman, et l'autre de l'honorable juge A.-B. Routhier. Toutes deux sont inspirées d'un tableau de M. H. Lauenstein, peintre allemand distingué. Ce tableau, dont la *Revue* reproduit un large fragment, a pour titre *Berceuse des anges*. De prime abord, les deux auteurs paraissent avoir interprété la pensée de l'artiste d'une façon assez différente. Mais on reconnaît bientôt, à examiner le travail de chacun, que cette dissemblance n'est pas essentielle. L'idée qui ressort,

(1) Sur un tableau de H. Lauenstein, poésie de M. W. Chapman.—*Berceuse d'anges*, poésie de l'honorable juge A.-B. Routhier.

dans la composition de M. Chapman, ainsi que dans celle de M. Routhier, c'est le sommeil de l'Enfant Jésus. Cela est tout naturel, puisqu'il s'agit d'une *berceuse*. L'un le suppose, l'autre le procure. Chez le premier, Jésus dort déjà,

Bercé dans son sommeil par les anges du ciel, tandis que le second fait intervenir les esprits célestes et la Vierge Mère pour endormir le divin enfant. M. Chapman dit : ne l'éveillez pas ; M. Routhier chante : dormez, divin enfant. Ceci semble plus conforme au dessein contenu dans la *Berceuse des anges* ; mais cela répond mieux aux dehors du tableau, où Jésus paraît, en effet, dormir, et où l'on lit sur ces ravissantes figures d'anges la crainte de l'éveiller. Si l'on ne sort pas de l'idée, en quelque sorte, matérielle de l'œuvre d'art, M. Chapman s'y est tenu, selon moi, davantage. Mais si l'on songe que

pictoribus atque poetis  
Quidlibet auferendi semper fuit æqua potestas,  
[Horace]

M. Routhier n'a pas eu tort de chercher à transformer ou à varier son inspiration. C'est ici que nos deux compositeurs se séparent. Question de talent et de forme. La différence ira s'accroissant de plus en plus. M. Chapman fixe toujours le même objet, et y donne un encadrement gracieux. M. Routhier, sortant des bornes apparentes de son sujet, imagine une cause à l'insomnie de Jésus,

C'est qu'il voyait au loin se dresser le Calvaire,  
Et l'arbre de la Croix qui lui tendait les bras

Il n'y a rien là que de vraisemblable. Ce que j'appellerais le *sens évangélique* de M. Routhier lui a fourni cette idée poétique, neuve en ce qu'il fallait l'approprier au sujet. On reconnaît le poète à l'invention. Celui-ci a bien su tirer parti de la sienne. D'abord, elle lui a servi à étendre convenablement sa matière en même temps qu'à l'élever et à lui donner du relief ; elle nous vaut ensuite les deux beaux cantiques de la sainte Vierge et des anges. Et si cette ravissante berceuse n'endort néanmoins pas l'Enfant Jésus, c'est que

Nul chant ne dissipait sa vision fatale :  
Nul soin ne rassurait son cœur épouvanté.

L'idée saute tout le long de la pièce, et l'explique. Un baiser de la divine Mère dissipera, à la fin, le fantôme.

L'enfant-Dieu regarda sa mère avec tendresse,